

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL D'ANDRYES DU 4 DECEMBRE 2017

Présents : Thierry DELHOMME, Jean-Marc LEGER, Sylvain NOEL, Catherine GUYARD, Claire BERTHELOT FLEURY, Séverine GROUX Julien TISSIER, Frédéric BUCHEZ, Pierre ROLLAND.

Absente excusée : Magali DOIX (pouvoir à Claire BERTHELOT FLEURY)

Ouverture de séance : 19h30

Secrétaire de séance : Sylvain NOEL

### **Présentation du projet d'aménagement des abords de la salle des fêtes par le CAUE**

L'architecte devant présenter le projet étant empêché, la présentation est reportée.

### **Approbation du rapport de la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées) à la communauté de communes**

Le rapport est approuvé. Une abstention.

### **Prise de compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) au SIABB (syndicat intercommunal d'aménagement du bassin du Beuvron)**

La prise de compétence est adoptée à l'unanimité.

### **Proposition d'achat de jeux par le conseil des jeunes**

Les jeunes étudient ce projet depuis plusieurs mois. Il s'agit de recréer une aire de jeux à Andryes. Les anciens équipements pourraient être déplacés à Fontenailles. Deux projets sont présentés, l'un à 4681 €, l'autre, comprenant une toile d'araignée, un toboggan et une balançoire, à 6076 €. Le second projet est accepté à l'unanimité.

### **Proposition d'achat de matériel pour l'entretien des espaces verts**

La question avait été évoquée lors du conseil précédent. Il avait été demandé de rechercher des devis. Trois devis ont été obtenus : 18739 €, 17280 €, 16817 €. Il s'agit d'un micro-tracteur de marque ISEKI. Le troisième devis de *Dépann' motoculture* à SERY est retenu. Le matériel est disponible. Une subvention sera demandée à l'agence de l'eau Seine-Normandie dans le cadre du zéro-phyto. L'ancien matériel sera proposé à la vente.

### **Vœux, décoration pour les fêtes de fin d'année**

La cérémonie est fixée au 6 janvier 2018 à 17 heures 30, salle des fêtes. Les divers aspects ont été traités : prises de paroles, intendance, installation de la salle, traiteur, remise des prix du concours des maisons fleuries...

Pour décorer le bourg et les hameaux, des luminaires seront achetés pour une somme HT de 2226 €.

### **Questions diverses :**

- Parking de la salle des fêtes. Des poids lourds appartenant à des riverains y stationnent, encombrant les lieux. Une première démarche gracieuse sera faite pour les faire évacuer. Dans un second temps, la gendarmerie pourra être saisie.
- Lignes téléphoniques coupées depuis plusieurs semaines à Andryes : le maire a pris attache avec le directeur régional d'Orange.
- Une subvention de 100 € est accordée à sa demande à la maison familiale rurale de Champeaux où est scolarisé un lycéen de la commune.
- Le conseil régional accorde une subvention de 2530 € pour l'enherbement des allées du cimetière. Pour cette opération, il ne reste que 637 € à la charge de la commune.
- Un commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie du 4 janvier au 8 février 2018 pour l'assainissement.
- La journée pleine nature au profit des élèves des écoles d'Etas et Molesmes a été évoquée. 47 élèves ont planté des arbustes dans le cadre de l'opération « savez-vous planter les haies ? » soutenue par la communauté de communes. L'après-midi ils ont participé à une marche commentée dans le marais.
- Un point sur les travaux en cours dans le marais a été fait. Un platelage va être installé, ainsi qu'une plateforme d'observation dans les arbres et un abri.
- Le Noël des enfants (45 enfants de la commune) aura lieu le 22 décembre à 18 heures à la salle des fêtes.